

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 218

présenté par
M. Flajolet, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 26

Dans l'alinéa 4 de cet article, substituer aux mots :

« de point »

les mots :

« du point ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.